

COMMISSION PERMANENTE DU RESEAU RURAL Compte rendu de la réunion du 16 février 2010

Points abordés

- I Missions et fonctionnement de la Commission permanente
- II Capitalisation dans le Réseau rural
- III Point sur les Assises des territoires ruraux
- IV Programme de travail 2010 des groupes thématiques
- V Budget 2010
- VI Séminaire 2010 du Réseau rural
- VII Examen de nouvelles propositions d'actions
 - VIII-1 Dossier du sous-groupe « biomasse-énergie »
 - VIII-2 Dossiers du groupe « gestion de l'espace »
- VIII Points divers

I- Missions et fonctionnement de la Commission permanente

Les missions et le fonctionnement de la Commission permanente (CP), instance décisionnelle et comité de programmation du Réseau rural, sont présentés et mis en perspective à l'aide d'un diaporama, ci-annexé.

La CP souligne la nécessité de veiller dans la suite du fonctionnement du réseau au maintien de sa liaison avec le PDRH, en vue d'alimenter les réflexions sur les évolutions des politiques européennes de développement rural. Les travaux des réseaux régionaux doivent également contribuer à ces réflexions. La future cellule d'animation, dont la mise en place devrait intervenir en avril, facilitera la capitalisation dans le réseau.

La diversité de maturité des réseaux régionaux est rappelée. Le kit méthodologique développé par RCT (en ligne sur www.reseaurural.fr) doit aider la mise en place des réseaux régionaux.

II- Capitalisation dans le Réseau rural

Un résumé des constats et préconisations du bureau d'études SEMAPHORES est rappelé à l'aide d'un diaporama fourni aux membres de la CP et mis en ligne. Différentes visions de la capitalisation coexistent dans le réseau rural :

- surtout instrumentale à finalité opérationnelle et de renforcement des compétences des acteurs, pour l'amélioration de leurs projets ;
- plus politique, pour contribuer à l'amélioration des politiques et dispositifs publics ;
- plus secondairement, vision tournée vers la communication et la vulgarisation, notamment vers le grand public et sur le FEADER.

Il est rappelé que l'aide à l'organisation des travaux de capitalisation au sein du réseau, valorisant les apports tant régionaux que nationaux, sera l'une des missions de la future cellule d'animation qui pourra valoriser les travaux de centres de ressources déjà impliqués dans le réseau.

III- Point sur les Assises des territoires ruraux

La DATAR rappelle le dispositif mis en œuvre depuis octobre 2009 pour la conduite des assises : groupes nationaux, site internet, consultations et saisines locales organisées sous l'autorité des préfets, présentés sur le site www.assises-territoires-ruraux.gouv.fr.

Le Président de la République a présenté récemment les orientations générales dégagées dans ce cadre sur une série d'objectifs :

- améliorer la vie quotidienne des habitants des territoires ruraux, avec une priorité à l'accès aux services de proximité, pour la santé, la petite enfance, le logement, la culture, l'équipement en distributeurs de billets ;
- faciliter l'accès au numérique et à la téléphonie mobile ;
- soutenir le développement économique, en direction notamment des TPE et PME ;
- améliorer la gouvernance des territoires ruraux ;
- réfléchir aux dotations de l'État, relativement à l'équilibre des charges entre communes rurales et urbaines.

Un CIADT prévu au printemps rendra public un plan d'ensemble dont l'objectif sera de fixer les actions, leur financement, leur mise en œuvre et le calendrier. Les suites pour le Réseau rural français pourront être abordées lors de la prochaine Commission permanente prévue fin mai.

La CP débat :

- de l'importance pointée par les assises de l'ingénierie territoriale ;
- de l'implication très variable des réseaux ruraux régionaux dans les assises; une diffusion des différentes contributions intéresserait la CP ; il est ainsi décidé de faire remonter ces contributions via la DATAR ; information en sera faite aux réseaux ruraux régionaux lors de la réunion du lendemain;
- de l'impulsion à donner à une implication des services de l'Etat dans l'ingénierie territoriale, le Réseau rural n'ayant pas vocation à remplacer l'ingénierie publique ;
- des moyens associés aux mesures que déciderait un CIADT. Les possibilités de partenariats multiples ouvertes par des financements croisés sont rappelées.

IV- Programme de travail 2010 des groupes thématiques

Les chefs de file des groupes de travail présentent les programmes proposés pour 2010.

Gilles Rey-Giraud présente pour le sous-groupe « forêt-fillière bois » le tableau (annexé) des travaux de mise en œuvre du plan d'action validé en CP en 2009. La capitalisation d'expériences sur l'articulation 1ère / 2ème transformation du bois dans le réseau Chambres de Métiers et de l'Artisanat devrait notamment démarrer formellement cette année.

Yuna Chiffolleau dresse pour le sous-groupe « agriculture-alimentation » un bilan d'étape (annexé) des 5 axes de son plan d'actions, des animations transversales et de leurs prolongements en 2010. Le groupe a produit des premiers résultats et tend à s'élargir. Une prochaine réunion du sous-groupe, en séminaire, est prévue fin mars.

Jean Pascal Hopquin présente l'avancement (annexé), et pour 2010 les travaux à poursuivre sur les gisements de biomasse, sur l'inventaire des expériences territoriales réussies. Un projet sur les expériences territoriales de cohabitation de différents types de projets sera soumis à cette CP (voir plus loin).

Stéphane Adam récapitule les travaux du groupe « gestion de l'espace » engagés en 2009 autour notamment de deux appels à propositions, et ceux envisagés pour 2010, qui seront soumis à cette CP (voir plus loin).

Ninon Bardet rappelle le bilan des travaux du groupe « accueil » en 2009 et leurs prolongements. Une journée nationale sur les politiques d'accueil s'est tenue le 18 janvier ; une « Université de l'accueil » se tiendra les 16-18 juin à Clermont Ferrand. Un deuxième appel à propositions du groupe accueil est lancé, pour réponses avant le 16 avril. Il est mis en ligne sur le site www.reseaurural.fr.

Le risque de foisonnement et de dilution sur le thème gestion de l'espace est noté. Ceci nécessite de rester vigilant sur la cohérence des actions. Les éléments de cohérence entre les actions des différents groupes doivent plus généralement être dégagés. La future cellule d'animation aidera à identifier les transversalités des travaux des groupes. Le foisonnement des travaux implique une communication adaptée à leur lisibilité grand public (communiqués de presse...). Une démarche en ce sens est prévue pour le groupe alimentation. L'étude SEMAPHORES susmentionnée a constaté le besoin simultané de restitutions synthétiques et de documents plus approfondis.

L'assemblée générale du réseau a noté l'importance du transfert, au delà de la capitalisation ; l'appropriation de la capitalisation, dans le réseau et dans la durée, peut justifier des formations adaptées, dont les modalités seraient à préciser ; le bon moment pour des formations diffère selon les groupes et thèmes ; à titre d'exemple, le thème de la gestion de l'espace dispose d'encore peu de matériau, alors qu'un transfert d'éléments capitalisés est déjà possible sur le thème agriculture-alimentation.

L'intérêt des travaux du réseau pour les collectivités territoriales et d'autres acteurs ressort déjà des travaux des différents groupes, par exemple en matière de forêt-filière bois. L'ARF le constate aussi et Mairie-conseils rappelle à ce propos les nombreuses expériences répertoriées sur son site.

Les réseaux ruraux s'efforcent de mobiliser les élus locaux suivant leurs centres d'intérêt. Les restitutions proposées par le réseau doivent aborder des questions auxquelles ils sont confrontés. La Caisse des Dépôts/Mairie-conseils, l'ADF et l'ADCF mentionnent leur intérêt pour les travaux en cours.

V- Budget 2010

Le projet de budget 2010 présenté en assemblée générale du 17 décembre est soumis à la CP. Des précisions sont apportées :

- sur le site Internet, que la future cellule d'animation reconfigurera ;
- sur l'évaluation, à développer ;
- sur les prestations confiées à l'ASP, dont l'accompagnement du montage de projets cofinancés par le FEADER validés en CP.

Sur l'évaluation, sont d'abord envisagés des tableaux de suivi d'actions ; leurs indicateurs seront à définir. Les postes « communication » et « séminaire 2010 » sont intégrés au budget de la future cellule d'animation.

Les actions des groupes de travail, largement engagées en 2009, représentent un moindre budget total 2010.

Il est signalé que le groupe accueil et maintien de population lance un nouvel appel à propositions, dont les problématiques, comme celles du 2ème appel à proposition du groupe gestion de l'espace (examinés dans la suite des travaux de la CP de ce jour) visent des aspects encore peu abordés en 2009. Un délai de réponse allongé est prévu pour garantir la qualité des réponses et la consolidation des partenariats.

Les calendriers d'actions de certains groupes de travail débordent sensiblement sur 2011, d'autres sont limités à la fin 2010, notamment pour une valorisation lors du séminaire de fin 2010.

Les discussions pointent le fait que les 3 groupes ne sont pas comparables à cet égard. Le groupe de travail valorisation avait d'entrée couvert la plupart des enjeux identifiés, même si se pose la question de projets intéressants à ce stade mais hors priorités pour le moment.

Les autres groupes de travail ont vu une couverture des enjeux plus progressive. En conséquence, même si l'objectif des plans d'action 2009-2010 reste bien de contribuer au séminaire de fin 2010, c'est à chaque groupe d'apprécier si à la marge de nouveaux projets

intéressants méritent d'être soumis à la CP. Par ailleurs, la prochaine CP permettra d'approfondir les perspectives de travail de 2011.

D'emblée, la CP souhaite voir renforcés les liens entre les travaux conduits aux niveaux national et régionaux en 2010 et 2011.

VI- Séminaire 2010 du Réseau rural

Le premier comité de pilotage du séminaire national 2010 du RRF (compte rendu annexé) envisage un événement rassemblant 500 à 700 personnes, articulant plénières et ateliers, avec un angle d'attaque « ressources locales / offre territoriale ».

Sous réserve d'approfondissements, le fil rouge serait en substance « Face aux enjeux du global, quelles capacités locales ? » : c'est à dire examiner comment et dans quelle mesure, les territoires peuvent, à partir de leurs ressources de toutes natures, construire une offre spécifique propice à leur développement dans la durée, et répondre à des besoins locaux qui, dans une certaine mesure, sont satisfaits, ou susceptibles de l'être, par des protagonistes extérieurs au territoire.

Les attentes sociétales des territoires seraient d'abord examinées en plénière, au travers du regard de différents acteurs. L'organisation, en réponse, d'une offre territoriale serait examinée en ateliers. Des éléments d'articulation des séquences de travail des ateliers du séminaire seraient puisés dans les travaux des groupes nationaux et des réseaux régionaux. Mais il ne s'agira pas pour les ateliers de répéter les travaux thématiques des groupes. Parmi les pistes de travail des ateliers, des questions de connaissance de la ressource du territoire, de mode de construction de l'offre, de mise en œuvre et de suivi de cette offre.

Une plénière devrait ensuite permettre la confrontation des évolutions des politiques publiques aux types de réponses identifiés en ateliers. L'approfondissement de la façon dont les politiques publiques pourraient mieux aider à construire l'offre territoriale suivrait.

Il ressort de la discussion qu'un objectif majeur du séminaire est de pouvoir émettre des recommandations, notamment stratégiques, se nourrissant concrètement des travaux techniques du réseau. L'intérêt de témoignages sur la traduction dans les politiques territoriales de la Commission européenne d'expériences antérieures de développement territorial et de contractualisation est évoqué.

VII - Examen de nouvelles propositions d'actions

En préambule, la procédure et la grille commune d'analyse de propositions d'action, décidées en commission permanente du 21 octobre 2009, sont commentées.

La procédure de sélection des projets financés par le réseau rural national est la suivante :

a) établissement d'une grille d'analyse des projets validés en commission permanente.

b) lancement d'appels à proposition selon un mode opératoire validé en commission permanente.

c) réception des projets par les groupes de travail et chefs de file (animateurs des groupes de travail) qui élaborent une proposition de classement en trois groupes : accepté (A), refusé (C), à discuter (B).

d) tous les dossiers sont mis en ligne et seront disponibles sur le site du réseau, chaque membre de la CP peut en prendre connaissance et contester cette proposition de classement.

e) l'avis final revient à la CP.

f) lors du choix, les candidats porteurs de projet éventuellement membres de la CP ou chef de file présentent les projets mais n'assistent pas aux débats.

g) si le chef de file n'est pas membre de la CP, il assiste à la CP mais ne vote pas.

La grille d'analyse mentionnée au point a) doit permettre de guider et d'encadrer de façon aussi homogène que possible l'analyse commune des propositions, sans qu'il s'agisse pour autant d'en faire un usage purement mécanique.

La grille rappelle une série de critères à prendre en considération, afin d'apprécier :

- la caractérisation et la définition du dossier de candidature
- l'utilité de l'action proposée
- la pertinence par rapport aux entrées proposées dans l'appel à propositions
- la qualité du partenariat
- la cohérence globale de l'action
- le lien au FEADER
- le critère géographique de portée nationale ou inter-régionale.

Ces règles sont suivies pour l'examen des propositions soumises à la commission permanente de ce jour. En particulier, les porteurs et partenaires principaux de chaque proposition sont successivement invités à sortir de la salle de réunion lors de l'examen du ou des dossiers les concernant directement.

VII-1/ Dossier du sous-groupe biomasse-énergie :

L'action « **cohabitation de projets divers de production d'énergie à partir de biomasse à l'échelle d'un territoire** », portée par Coop de France, présentée à la CP par le chef de file du sous-groupe, tend à optimiser la cohabitation sur les territoires des productions d'énergie à partir de biomasse en prenant mieux en compte les externalités de divers types de projets. Le partenariat avec l'ADEME nationale est limité, mais davantage envisagé à un niveau régional, celle-ci s'intéressant surtout à de très gros projets ; le partenariat est ouvert à d'autres réseaux. L'action pourra associer des réseaux régionaux au delà de la phase initiale de capitalisation. Les acteurs de la forêt se manifesteront auprès du porteur.

Après discussion, avis favorable de la CP.

VII-2/ Dossiers du groupe gestion de l'espace

Les huit propositions d'action reçues suite au deuxième appel à proposition du groupe gestion de l'espace lancé en octobre 2009 sont présentées par le chef de file. Une fiche récapitulative diffusée aux membres de la CP rappelle les orientations de cet appel à proposition, sur des aspects non encore abordés par le premier appel à proposition du groupe, et les avis du groupe de travail sur les propositions reçues.

1- proposition « Les territoires ruraux et les SCoT au service de l'aménagement du territoire et du développement durable » (porteur : APFP)

La proposition remaniée suite aux avis rendus par le groupe de travail du 7 janvier 2010 est examinée. La CP confirme que la problématique abordée fait écho à des questions tout à fait déterminantes en matière de gestion de l'espace. La proposition a cependant fait l'objet d'un avis réservé du groupe de travail « gestion de l'espace », en raison du caractère trop peu précis des objectifs poursuivis et de la méthodologie envisagée.

Après discussion, avis défavorable de la CP.

2- proposition « Échange, capitalisation et transfert d'expériences autour des modes de mobilité durable vers et sur les espaces ruraux à vocation récréative et touristique » (porteur : Réseau des Grands Sites de France)

La proposition remaniée suite aux avis du groupe de travail du 7 janvier 2010 est examinée. Elle fait l'objet d'un avis favorable du groupe de travail « gestion de l'espace », assorti de quelques remarques :

- l'analyse ne porte pas uniquement sur des territoires protégés et classés mais aussi sur du « rural et périurbain ordinaire »
- la prise de contacts avec des autorités organisatrices de transport est prévue
- le MAAP est à convier au comité de pilotage

Avis favorable de la CP, sous réserve des préconisations du groupe gestion de l'espace.

3- Proposition: « L'espace rural d'aujourd'hui : un enjeu pour demain » (porteur : CELAVAR Auvergne)

Le groupe gestion de l'espace a estimé que la proposition ne répondait pas aux critères de l'appel à proposition. En effet, elle correspond plus à une animation générale (au moins une trentaine de journées) qu'à une capitalisation/transfert sur le thème de la gestion de l'espace.

Après discussion, avis défavorable de la CP, qui note toutefois le problème général de financement rencontré par les associations.

(Postérieurement à la CP, le CELAVAR national fait savoir qu'il ne constitue pas la fédération des CELAVAR régionaux et n'avait pas connaissance du projet ni de son contenu; il indique qu'il aurait autrement exercé une vigilance sur l'éligibilité du projet au titre de la thématique et de l'objectif de la capitalisation nationale).

4- Proposition : « Faciliter l'accès au foncier des porteurs de projets agricoles ou agri-ruraux, notamment en zones littorales et péri urbaines : outils et méthodologies » (porteur : ADASEA Bretagne)

Le groupe gestion de l'espace a estimé que la proposition ne répondait pas aux critères de l'appel à proposition. En effet, elle apparaît sur-dimensionnée par rapport aux moyens mobilisés, avec des incertitudes au plan du partenariat. D'autres structures travaillent déjà sur la problématique de la création d'activité, au sein du groupe « accueil » ou sur la question alimentaire dans le cadre du groupe « valorisation des ressources locales/sous-groupe agriculture-alimentation » du réseau rural.

Après discussion, avis défavorable de la CP.

5- Proposition : « Territoires et alimentation : Réseau européen des territoires de gouvernance alimentaire (RE-GAL) » (porteur : Leader France)

Le groupe gestion de l'espace a estimé que la proposition ne répondait pas aux critères de l'appel à proposition, ni par le thème traité, ni dans les actions proposées, peu claires.

Après discussion, avis défavorable de la CP.

6- Proposition : « Territoire apprenant, territoire nourricier : des expériences réalisées en Midi-Pyrénées à l'émergence d'innovations en Aquitaine » (porteur : INDL)

Le groupe gestion de l'espace a estimé que la proposition ne répondait pas aux critères de l'appel à proposition, car elle aborde une problématique à caractère essentiellement

alimentaire, et relève plutôt d'un projet d'action entre deux régions que d'une démarche de large capitalisation/transfert.

Après discussion, avis défavorable de la CP.

7- Proposition : « Co-évaluer les politiques publiques en faveur de la protection des espaces agricoles et forestiers péri urbains » (porteur : Terres en ville)

La proposition remaniée suite aux avis du groupe de travail du 7 janvier 2010 est examinée. Elle fait l'objet d'un avis défavorable du groupe gestion de l'espace. En effet, la proposition apparaît très ambitieuse, s'agissant d'exercices d'évaluation par nature très complexes, et au regard de la diversité des politiques, des dispositifs dont l'évaluation est proposée, et des moyens disponibles. La proposition remaniée est restée très dense, comportant de nombreuses propositions dont chacune peut avoir un intérêt, mais dont l'ensemble semble peu compatible avec le calendrier imparti de réalisation sur l'année 2010.

L'avis du groupe de travail a été assorti de pistes de réflexions sur la mise en œuvre des orientations des schémas de cohérence territoriale dans les plans locaux d'urbanisme.

Toutefois, après discussion et vote, avis défavorable de la CP, qui ne souhaite pas réorienter le projet sur un champ plus réduit au motif que la CP se trouverait alors dans un rôle de donneur d'ordre..

8- Proposition : « Approche paysagère : un outil au service du développement durable des territoires » (porteur : FNSAFER)

La proposition remaniée à la suite des avis rendus par le groupe de travail du 7 janvier 2010 est examinée. Elle fait l'objet d'un avis favorable du groupe gestion de l'espace, sous réserve d'un certain nombre de points, en particulier :

- centrage du projet sur la recherche de la plus-value des approches paysagères pour une meilleure gestion de l'espace (et non pas par exemple l'analyse des politiques paysagères),
- importance du caractère méthodologique et concret des supports de restitution,
- ouverture du colloque au delà des seuls spécialistes du paysage,
- nécessité pour le document de synthèse des fiches et des actes de la rencontre prévue de capitaliser des approches méthodologiques et notamment des préconisations opérationnelles en réponse à différentes questions liées à l'amélioration de la planification et de la concertation au niveau local,
- le projet doit être l'occasion d'un partenariat dépassant les structures du collectif des États généraux du paysage, en termes d'échange et de diffusion d'expériences ...

Avis favorable de la CP, sous réserve des préconisations du groupe gestion de l'espace.

- Autre proposition « Conforter et élargir la capitalisation et le transfert d'expériences et d'outils sur le développement des activités touristiques et loisirs sportifs de nature dans l'espace rural »

Cette proposition, portée par le Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN) et ajournée par la CP du 3 juillet 2009 pour être retravaillée, a été redéposée en version remaniée et finale le 29 janvier 2010. Les copilotes MAAP et DATAR émettent de fortes réserves : incertitudes sur le partenariat, sur la plus-value envisageable, sur la nature des transférables au regard du montant de soutien demandé. La FPNRF signale une volonté de faire connaître les références méthodologiques préexistantes sur le développement de conflits d'usage dans l'espace rural. Il est noté qu'à ce stade la diffusion d'éléments déjà capitalisés par le PRNSN sur l'articulation entre usages de loisirs sportifs de nature et gestion d'espaces naturels peut être préconisée, mais sans justifier de soutien du réseau.

Les travaux du CG Plan (groupe MANON) sur les conflits d'usages des espaces sont rappelés.

Après discussion, avis défavorable de la CP.

- Proposition d'animation au sein du plan d'action 2010 du groupe gestion de l'espace par la FPNRF

1/ Animation 2010 :

Le plan proposé par la FPNRF décrit l'implication des deux co-chefs de file du groupe sur la conception et la mise en œuvre d'actions d'animation du groupe gestion de l'espace dans le cadre du réseau rural.

Après discussion, ce plan d'action est approuvé par la CP.

2/ Séminaire du groupe gestion de l'espace

L'organisation d'un séminaire du groupe est proposée par la FPNRF, co-chef de file du groupe, en lien avec le CERTU. L'objectif est de transférer aux acteurs du réseau rural des expériences capitalisées et de créer un lieu et un temps de rencontre entre acteurs.

Le séminaire a vocation à :

- faire rencontrer les acteurs intéressés par le thème,
- mettre en commun, enrichir des pratiques, diffuser et capitaliser des expériences et notamment présenter et échanger sur les enseignements politiques et techniques tirés des travaux soutenus par le Réseau rural,
- contribuer à préparer le séminaire national du Réseau rural de fin 2010.

Le format prévu réunirait sur une journée, à Paris, fin mai 2010, 150 personnes. Plénières et ateliers alterneraient, abordant cinq problématiques transversales (gestion des territoires marqués par des relations nouvelles entre mondes ruraux et urbains, apports des approches paysagères dans les stratégies de développement durable, ingénierie territoriale, mobilité et déplacements, gouvernance sur les territoires). Le traitement des problématiques se nourrirait notamment des projets soutenus par le RRF. Les travaux feraient l'objet d'actes.

Après discussion, cette proposition de séminaire est approuvée par la CP.

3/ Voyage d'études

L'organisation du voyage d'études du groupe gestion de l'espace proposé à la CP vise à montrer la plus-value d'une approche locale et transversale, par le paysage et le patrimoine, à la gestion de l'espace. La destination proposée est la Toscane, pour 50 personnes, essentiellement des élus.

Les copilotes MAAP et DATAR indiquent les interrogations actuellement soulevées par cette proposition de voyage, à différents égards :

- rapport coût/impact de cette action
- destination choisie, qui semble peu transposable à d'autres territoires,
- perception potentiellement critique de ce voyage par les tiers, en phase encore initiale de vie du réseau. Les ministères partenaires étant très attentifs à l'usage des moyens budgétaires du réseau rural.

Le chef de file regrette ces réserves sur la proposition de voyage, évoquant la réflexion engagée sur le besoin de nouvelles voies de capitalisation et de création de liens entre acteurs, notamment élus, les modalités pratiques de transfert des éléments capitalisables

sur le voyage (diaporamas, vidéo). La CP demande de rediscuter la proposition en groupe de travail gestion de l'espace.

NB : Le dispositif de voyage d'étude renvoie plus généralement à la question des échanges entre pays européens. Les besoins et attentes des nouveaux États membres sont notamment signalés. .

la CP propose d'ajourner la proposition de voyage d'étude. Elle sera réabordée en groupe de travail.

VIII- Points divers

Séminaire « l'agriculture dans le développement territorial » au SIA

Un séminaire est organisé le 3 mars au salon de l'agriculture par le MAAP. Il porte principalement sur la place et les évolutions du développement agricole vis-à-vis du développement territorial, avec notamment un ensemble de chambres d'agriculture.

Prochaine réunion de la CP

Il est convenu de tenir la prochaine réunion le 27 mai 2010 (date à confirmer). Cette prochaine réunion pourra aborder notamment la préparation des orientations de travail pour 2011.
